RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

DNCA COLNEM

Exercice du 01/07/2024 au 31/12/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L’objectif de gestion est la recherche d’une performance annuelle nette de frais supérieure à l’évolution de l’indice composite 50% MSCI AC World Net EUR (NDEEWNR Index) + 30% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans Index (LE13TREU Index) + 20% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans (H33473EU Index) dividendes et coupons réinvestis sur l’horizon de placement recommandée (5 ans minimum), à travers une gestion flexible via une sélection des OPC et/ou par le biais d’investissements en direct.

Stratégie d’investissement

L’équipe de gestion met en œuvre de façon active et discrétionnaire une gestion flexible et dynamique en investissant dans des OPCVM, des FIA, et, dans une moindre mesure, directement dans des actions (et/ou titres assimilés) et/ou produits de taux. Pour atteindre l’objectif de gestion, l’équipe de gestion cherche à mettre en œuvre une large diversification des actifs (actions, obligations, monétaires) en sélectionnant des OPC, des actions (et/ou titres assimilés) et/ou des produits de taux selon les critères suivants: (i) La définition d’une allocation globale en termes de classes d’actifs, de zones géographiques et de style de gestion basée sur une analyse fondamentale macro-économique et micro-économique, (ii) La sélection des OPC, sur la base d’une analyse qualitative des fonds de l’univers d’investissement.
Dans le cadre d’une approche de gestion diversifiée d’un point de vue géographique, le Produit s’engage à respecter les fourchettes d’exposition sur l’actif net suivantes :
De 20% à 80% aux marchés d’actions internationaux, avec une proportion cible de 50% de l'actif net de toutes zones géographiques (dont les pays émergents), de toute capitalisations, de tous secteurs, dont :
jusqu’à 25% de l’actif net aux marchés des actions de petites capitalisations (c'est-à-dire inférieure à 1 milliard d’euro).
jusqu’à 40% de l’actif net aux marchés des actions d’émetteurs ayant leur siège social dans des pays hors OCDE (dont les pays émergents).
Le Produit s’expose :
- De 20% à 80 % de l’actif net du FCP en OPCVM et/ou FIA.
- Dans la limite de 30% de l’actif net du FCP, en actions et/ou titres assimilés de toutes capitalisations, étant entendu que l’investissement en actions et/ou titres assimilés de petites capitalisations ne pourra pas excéder 10% de l’actif net du Fonds.
De 0% à 80% aux produits de taux, du secteur privé ou du secteur public avec une proportion cible à 50% de l'actif net.
L’exposition du FCP aux produits de taux sera réalisée au travers d’investissements :
- dans la limite de 40% de la poche de produits de taux, investi en direct ou exposé via des OPC, dans des obligations à haut rendement dites spéculatives (« High Yield ») c'est-à-dire de notation inférieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l’échelle Standard & Poor’s par exemple ou jugée équivalente par la société de gestion;
- jusqu’à 10% de l'actif net en titres de pays émergents.
La fourchette de sensibilité sur les obligations en ligne directe est comprise entre 0 et 8.
Le Produit pourra s’exposer aux obligations convertibles en ligne direct dans la limite de 30% de l’actif net.
le Produit pourra également être exposé jusqu'à 20% de son actif en OPC monétaires. De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro. Ces devises incluent principalement (mais sans y être limitées) le USD, le GBP et/ou le YEN.
La construction du portefeuille a vocation à être évolutive et dynamique dans le temps. Aussi, l’allocation d’actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l’indicateur de référence.
Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d’investissement, l’équipe de gestion pourra également recourir à des instruments financiers dérivés et à des titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d’exposition des risques action, de taux, de change et de crédit.

COMMENTAIRE DE GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- N/A

POLITIQUE DE GESTION

Point sur l'année 2025 écoulée

Le retour de politiques commerciales agressives et la montée des rapports de force entre blocs ont fragilisé des équilibres et des alliances hérités de l'après-Seconde Guerre mondiale. Autant de signaux qui pourraient annoncer des transformations économiques, financières et géopolitiques de long terme.

Aux États-Unis, l'année a pourtant débuté sur une note relativement favorable, marqué par un reflux de l'inflation et l'anticipation d'un « super cycle » d'assouplissement monétaire. Ce scénario a été rapidement remis en cause au printemps. Le 2 avril 2025, le lancement du plan tarifaire « *Liberation Day* » par l'administration Trump a provoqué de fortes secousses sur les marchés actions et obligataires. Les craintes inflationnistes sont revenues, et la confiance s'est fortement dégradée.

De son côté, la Réserve fédérale américaine (Fed) est restée prudente pendant plusieurs mois. Elle a finalement engagé un cycle de baisse des taux face au ralentissement du marché du travail. Trois baisses de 25 points de base ont été décidées en septembre, octobre et décembre, ramenant le taux directeur entre 3,50 % et 3,75 % en fin d'année.

En Europe, la dynamique a été différente. Les incertitudes venues des États-Unis ont favorisé un redéploiement des flux internationaux vers les marchés européens au premier semestre. L'Allemagne a marqué un tournant en mars, avec l'annonce d'un plan d'investissement exceptionnel de 500 milliards d'euros, centré sur les infrastructures, rompant partiellement avec sa discipline budgétaire traditionnelle. À l'échelle européenne, plusieurs initiatives sont venues accompagner ce mouvement afin de renforcer les capacités industrielles et militaires du continent.

La Banque centrale européenne (BCE) a, quant à elle, poursuivi son assouplissement progressif lors du premier semestre ramenant le taux de dépôt autour de 2%. Le climat politique est toutefois resté fragile, en particulier en France, où une forte instabilité gouvernementale tout au long de l'année a pesé sur la confiance des investisseurs et a conduit à la dégradation de la note de la dette souveraine française en octobre.

En Asie, la Chine a évolué dans un environnement toujours contraint. La production industrielle a ralenti, pénalisée par la hausse des droits de douane américains et une demande intérieure toujours atone. Dans le même temps, les exportations vers l'Asie et l'Europe ont progressé, traduisant un redéploiement des flux commerciaux.

Le Japon a connu un changement politique majeur avec l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle Première ministre, issue d'une ligne plus conservatrice.

En fin d'année, les tensions autour de Taïwan se sont accentuées, ravivant les inquiétudes géopolitiques.

Du côté des actions, l'année 2025 restera comme un bon millésime. Les marchés européens se sont particulièrement distingués. L'indice allemand DAX affiche une progression de plus de 22 %. L'indice

Footsie 100 britannique dépasse les 21 %. L'indice EURO STOXX 50 progresse de plus de 18 %. Ces hausses reflètent une amélioration des perspectives économiques et un retour de l'appétit pour le risque. En France, l'indice CAC 40 affiche une performance plus modérée, autour de +10 %, pénalisé par un contexte politique et budgétaire plus incertain. Aux États-Unis, les principaux indices en dollar (USD) terminent également l'année en hausse. L'indice Nasdaq progresse de plus de 20 %, porté par les valeurs technologiques et l'intelligence artificielle. L'indice S&P 500 gagne environ 17 %. L'indice Dow Jones avance de près de 13 %. Sur les marchés obligataires, 2025 a été plus contrastée. Les taux souverains européens ont augmenté, sous l'effet de besoins de financement publics élevés. Le crédit affiche de son côté une belle performance proche de son rendement affiché en début d'année.

En 2025, le fonds DNCA COLNEM affiche une performance de :

- Part C EUR : +4,74%

Contre +6,09% pour son indice de référence indice de référence composite 50% MSCI AC World Net NR + 30% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 20% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans, calculé dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Dans le contexte de marchés évoqué, le fonds a profité de son positionnement actions (47% en moyenne depuis la reprise) avec une gestion active au sein d'une fourchette de delta comprise entre 38 et 62%.

La poche obligataire du fonds a été de 48% d'exposition en moyenne, et a également été un bon contributeur de performance.

Principaux contributeurs à la performance du fonds :

- Invesco Nasdaq 100 ESG (+0,82%)
- Ashoka White OAK Emerging Market Equities (+0,55%)
- DNCA Invest Global New World (+0,48%)

Principaux détracteurs à la performance du fonds :

- Ishares MSCI USA Small Cap Enhanced ESG (-0,70%)
- Xtrackers S&P 500 Equal Weight (-0,31%)
- UBS ETF Factor USA Prime Value (-0,09%)

Les **principales introductions** ont été : Ashoka Shite OAK Emerging Market Equities, iShares MSCI USA Small Cap ESG Enhanced, Invesco Nasdaq 100 ESG.

Les **principales sorties** ont été : GS US Credit, Nordea Low Duration US High Yield, Franklin US Opportunities.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à 3% et l'actif net à 6,9 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	7 156 205,5 €
Cessions	3 437 017,5 €

Intégration de critères extra-financiers

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquière une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"1. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux seins des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au fonds sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

[1] « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.



Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le fonds n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2026

L'année 2026 s'annonce comme une année pleine de défis, mais aussi d'opportunités.

D'un côté, des signaux encourageants émergent : le secteur du luxe en Europe pourrait rebondir si la consommation en Chine et aux États-Unis reprend. Les valeurs technologiques pourraient également poursuivre leur envolée, soutenues par des politiques publiques favorables et des investissements croissants. Aux États-Unis, le dynamisme reste présent, bien que des valorisations élevées principalement sur les « 7 magnifiques » " appellent à une certaine prudence.

Cependant, les incertitudes restent nombreuses. L'inflation, bien qu'en baisse, continue de peser sur les politiques monétaires et les marges des entreprises. Les tensions géopolitiques, notamment en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, constituent une source de volatilité. Enfin, la croissance mondiale reste fragmentée, avec des signes de ralentissement en Europe et une reprise encore incertaine en Asie.

Ainsi, la flexibilité et la diversification géographique et sectorielle seront les clés pour aborder cette nouvelle année avec succès.

Loi Energie-Climat Rapport article 29

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2025 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

Docusign Envelope ID: FFB68203-D9FC-4307-8FDA-566FF4393E1C

DNCA INVESTMENTS

Deloitte & Associés
Olfa Boubaker
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
Anna Maslova
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Rémunérations DNCA Finance en 2025
Eléments quantitatifs (rubrique à destination exclusive des rapports annuels des fonds)

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2025 s'est élevé à 53,9 millions d'euros.
Ce montant se décompose comme suit :
- montant total des rémunérations fixes : 17,4 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 36,5 millions d'euros :
  - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 14,4 millions d'euros ;
  - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 22,1 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2025 a été de 188.

Eric Franc
Gérant

Eric FRANC
16 février 2026 | 09:52 CET

Géraldine Courtois-Prévert
Directrice des Opérations

Géraldine COURTOIS-PREVERT
16 février 2026 | 08:37 CET

Géraldine COURTOIS-PREVERT

19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00 | Fax +33 (0)1 58 62 55 19
www.dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Colnem

Identifiant d'entité juridique : 9695008PM0VE4X6PTZ97

*Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.*

*La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.*

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☑ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : %	☑ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43,3% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☑ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 22,4%
☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social** : ___%	☑ ayant un objectif social 21%
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le FCP a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

Ces caractéristiques sont approchées de deux façons différentes, selon que les fonds sélectionnés soient gérés par DNCA Finance ou gérés par des sociétés de gestion externes.

Fonds DNCA Finance

La société de gestion s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le FCP a principalement pris en compte au travers des OPC sous-jacents pour les émetteurs privés les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.

- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, pour les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance et investis tout ou en partie en émetteurs privés (ci-après « les émetteurs privés »), le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance investis tout ou partie en émetteurs publics (ci-après « les émetteurs publics »), le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics au moyen de l'outil propriétaire ABA, avec une approche méthodologique par notation minimale.

Fonds externes

Pour les OPC sous-jacents sélectionnés dont la gestion n'est pas assurée par DNCA Finance, la promotion des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale a été réalisée au travers de la sélection d'au moins 90% de son actif net en OPC promouvant des critères ESG au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et/ou des OPC ayant un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Cette sélection s'est appuyée sur une notation ESG issue d'un modèle propriétaire d'analyse extra-financière des sociétés de gestion et des OPC externes, afin de s'assurer de l'alignement des stratégies ESG de ces dernières avec la politique ESG de DNCA Finance.

Le FCP n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le FCP.

*Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.*

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité diffèrent selon que les OPC sous-jacents sélectionnés soient gérés par DNCA Finance ou gérés par des sociétés de gestion externes.

OPC sous-jacents DNCA Finance

Les indicateurs de durabilité utilisés par le FCP pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le FCP est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M$ investi) du portefeuille du FCP.
- Intensité carbone : (t CO2/m$ de revenus) par émetteur, consolidé au niveau du FCP.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indication de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	
	31/12/2024	31/12/2025
Note Responsabilité ABA	4,91/10	4,83/10
Exposition à la transition vers une économie durable	16,43% du CA	22,17% du CA
% Exposition aux ODD	16,43% du CA	22,17% du CA
Empreinte carbone (tonne de CO2/M$ investi)	364	249
Intensité carbone (t CO2/m$ de revenus)	763	560

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics appuyé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » à partir du mix énergétique et son évolution, de l'intensité carbone et du stock de ressources.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonnes de CO2/M$ investi) du portefeuille du FCP.
- Intensité carbone : (t CO2/m$ de revenus) par émetteur, consolidé au niveau du FCP.
- La proportion du portefeuille investi dans des émetteurs ne respectant pas les standards internationaux (impliqués dans des controverses sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.)

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité	
		31/12/2024	31/12/2025
Notation ABA publique		5,46/10	5,35/10
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio & déchets	8,71%	8,53%
	Renouvelable	5,33%	5,64%
	Hydraulique	1,54%	2,30%
	Géothermie	0,93%	1,67%
	Nucléaire	8 ,71%	8,64%
	Pétrole brut et GNL	37,40%	38,05%
	Gaz Naturel	26,42%	27,81%
	Charbon	10,96%	7,34%
	Tourbe	0%	0,01%
Intensité carbone		218	178
% dans la liste des « Worst Offenders »		0%	0%

OPC sous-jacents externes

Pour les OPC sous-jacents sélectionnés dont la gestion est assurée par une société de gestion externe, l'indicateur de durabilité principal était la notation des sociétés de gestion réalisée à partir

du modèle d'analyse extra-financière du pôle Multigestion de DNCA Finance, sur la base d'un questionnaire propriétaire intégrant la dimension Finance Durable à travers plusieurs critères.

Cet indicateur est en cours de déploiement par les équipes de DNCA Finance ; il sera calculé et publié à l'issue du processus de notation de l'ensemble des OPC sous-jacent externes.

- **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci baisse légèrement en passant de 4,91 à 4,83. La note ABA publique est en diminution à 5,35 contre 5,46 en 2024. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci remonte en passant de 16,43% à 22,17% sur un an.

Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).

- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.

- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

*Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.*

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;

- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;

- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le FCP tenait compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives sur les facteurs de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à piloter et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO2, intensité de CO2, températures implicites), dans le contexte des objectifs de la Trajectoire Climat de DNCA Finance,
- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise pour les titres vifs et les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance,
- Pour les OPC sous-jacents externes, la prise en compte des principales incidences négatives a constitué un critère de sélection des OPC et des SGP externes.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel de le SICAV.

Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

*La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2024).*

OPC sous-jacents	% d'actifs
Invesco Nasdaq 100 ESG	9,55%
Xtrackers S&P 500 Equal Weight ESG	8,44%
Echiquier Credit SRI Europe	5,93%
R-co Valor Bond Opportunities	5,92%

DNCA Invest Global New World	5,32%
DNCA Invest Credit Conviction	5,14%
JPM US Aggregate Bond Fund	4,68%
DNCA Invest Alpha Bonds	4,57%
DNCA Invest Serenite Plus	4,38%
Neuberger Berman Short Term Euro Bond	4,27%
Ishares MSCI World SRI	4,02%
Ashoka WhiteOak Emerging Markets Equity Fund	3,92%
Ishares MSCI USA Small Cap ESG Enhanced	3,86%
BNY Mellon Global Short-Dated High Yield	3,77%
Pareto Nordic Cross Credit hedgee	3,72%

DNCA Finance a entamé des travaux afin de transpariser les OPC sous-jacents et d'obtenir la répartition par secteurs économiques. Celle-ci sera publiée dès que possible.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

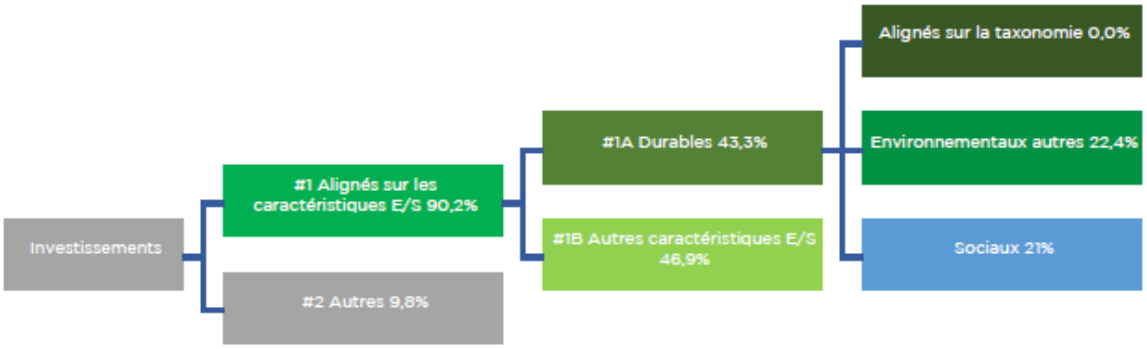
Au 31 décembre 2025, le FCP a investi 90,2% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. La partie restante du portefeuille d'investissement du FCP (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Ces chiffres ne concernent que les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance.

- ***Quelle était l'allocation des actifs ?***

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	90,2	91,2%
#1A Durables	43,3%	39%
Alignés sur la taxonomie	0%	0,0%
Environnementaux autres	22,4%	20%
Sociaux	21%	19%
#1B Autres caractéristiques E/S	46,9%	52,2%
#2 Autres	9,8%	6,8%

Données au 31/12/2025



Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Les données des OPC sous-jacents de sociétés de gestion externes détenus par le FCP ne sont pas encore disponible à ce jour. DNCA Finance a entamé des travaux afin de transpariser les OPC sous-jacents détenus et d'obtenir la répartition par secteurs économiques. Celle-ci sera publiée dès que possible.

*Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.*

*Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.*

*Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.*

(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

*- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.*

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Non applicable

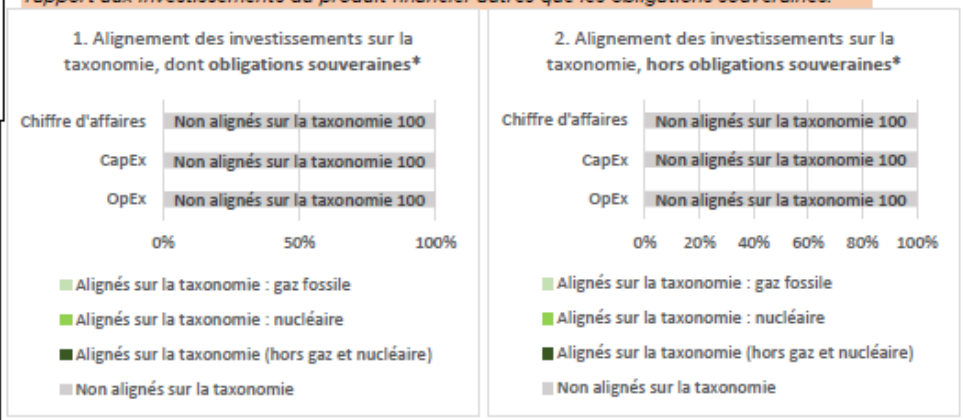
- ***Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?***

☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



**Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

- ***Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Non applicable

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

Non applicable

*Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.*

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le FCP pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du FCP ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

La stratégie d'investissement de le FCP a visé à sélectionner des titres (produits de taux, actions et assimilés, OPC) selon les critères suivants, associés à une démarche extra-financière :

- La définition d'une allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de style de gestion basée sur une analyse fondamentale macro-économique et micro économique,
- La sélection des titres et des OPC appuyée sur une analyse quantitative ESG telle que décrite dans le prospectus (notation ABA et questionnaire propriétaire DNCA Finance).

OPC sous-jacents DNCA Finance

Emetteurs privés

Concernant les titres vifs et les OPC sous-jacents gérés par DNCA Finance, l'équipe de gestion s'est appuyée sur la notation ABA : outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise.

L'analyse de la Responsabilité d'Entreprise permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Emetteurs publics

S'agissant des investissements dans des émetteurs publics, cette classe d'actifs fait l'objet d'une analyse extra-financière en 7 dimensions comprenant :

- La Gouvernance : Etat de droit, respect des libertés, qualités des institutions et du cadre réglementaire,
- Politique : vie démocratique,
- Santé : démographique et qualité de vie,
- Education et formation,
- Cohésion sociale : inégalités, emploi, protection sociale,
- Climat : risques et politique énergétique,
- Ecosystèmes : ressources et protection.

Les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du FCP (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de

promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

OPC sous-jacents externes

Pour les OPC gérés par des sociétés de gestion autres que DNCA Finance, DNCA Finance a mis en place un modèle propriétaire d'analyse extra-financière fondée sur deux niveaux :

- 1er niveau : une analyse des sociétés de gestion externes en 7 axes :
  - La politique RSE,
  - La politique d'investisseur responsable,
  - L'analyse du processus ESG,
  - La politique des risques en matière de durabilité,
  - La politique des incidences négatives
  - La politique d'exclusions
  - L'innovation et communication
- 2ème niveau : une double analyse quantitative et qualitative pour la sélection d'OPC sous-jacents :

De manière non exhaustive, nous avons analysé le nombre de critères retenus, l'évaluation du modèle interne ESG, le nombre d'analyste ESG, etc.

Six autres piliers complémentaires d'analyse viennent renforcer notre sélection

- L'analyse du processus ESG appliqué au fonds
- L'analyse des labels
- La gestion du risque de durabilité
- La gestion des incidences négatives
- L'analyse des exclusions
- L'analyse des reportings

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

*Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.*

Non applicable

- ***Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2025

DNCA COLNEM

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

S'agissant d'un FCP, aucun droit de vote n'est attaché aux parts, les décisions étant prises par la société de gestion ; une information sur les modalités de fonctionnement du FCP est faite aux porteurs, selon les cas, soit individuellement, soit par voie de presse, soit par le bais des documents périodiques ou par tout autre moyen conformément à l'Instruction de l'AMF (en l'occurrence cette information est disponible sur le site internet de la société http://www.dncainvestments.com).

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés par la société de gestion. La politique de sélection des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de la société : http://www.dnca-investments.com

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

DNCA COLNEM

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

DNCA COLNEM
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DNCA FINANCE
19, place Vendome
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement DNCA COLNEM relatifs à l'exercice de 17 mois et 30 jours clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	**0,00**	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**6 787 328,37**	
OPCVM	5 889 970,81	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	123 436,32	
Autres OPC et fonds d'investissements	773 921,24	
Dépôts (F)	**0,00**	
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	**0,00**	
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**6 787 328,37**	
Créances et comptes d'ajustement actifs	**4 778,28**	
Comptes financiers	**116 999,63**	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**121 777,91**	
Total Actif I + II	**6 909 106,28**	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	
Capitaux propres :		
Capital	6 341 022,19	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	530 912,11	
Capitaux propres I	**6 871 934,30**	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	
Emprunts	**0,00**	
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**37 171,98**	
Concours bancaires	**0,00**	
Sous-total autres passifs IV	**37 171,98**	
Total Passifs : I + III + IV	**6 909 106,28**	

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 783,86	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	**1 783,86**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	
Total Revenus financiers nets (A)	**1 783,86**	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-79 539,18	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-79 539,18**	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-77 755,32**	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-84 485,02**	
Revenus nets I = C + D	**-162 240,34**	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	101 417,94	
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 099,22	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**93 318,72**	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**25 720,94**	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**119 039,66**	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	234 774,77	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,57	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**234 774,20**	

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**339 338,59**	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**574 112,79**	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	
Résultat net = I + II + III - IV	**530 912,11**	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance annuelle nette de frais supérieure à l'évolution de l'indice composite 50% MSCI AC World Net EUR (NDEEWNR Index) + 30% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans Index (LE13TREU Index) + 20% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans (H33473EU Index) dividendes et coupons réinvestis sur l'horizon de placement recommandée (5 ans minimum), à travers une gestion flexible via une sélection des OPC et/ou par le biais d'investissements en direct.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025				
Actif net total	**6 871 934,30**				
PART CAPI C					
Actif net	6 871 934,30				
Nombre de parts	63 418,6197				
Valeur liquidative unitaire	108,35				
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00				
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00				
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00				
Capitalisation unitaire	-0,68				

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 17 mois et 30 jours (date de création 01/07/2024).

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR001400MDD2	1,7 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC, taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,2 % TTC, taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR001400MDD2	1,00% TTC maximum de l'actif net Ce taux correspond à la moyenne des frais de gestion et administratif des OPC sous-jacents (hors commissions de surperformance et coûts de transaction).

Commission de surperformance

Part FR001400MDD2 C

Lorsque la performance du fonds est positive, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle l'indice composite 50% MSCI
AC World Net EUR (NDEEWNR Index) + 30% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 20% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans, dividendes et coupons réinvestis
Assiette : actif net
La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indicée.
20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice composite 50% MSCI AC World (M7WDIndex) + 30% Bloomberg Euro Aggregate 1-3 ans + 20% Bloomberg Euro High Yield 1-3 ans (calculé dividendes et coupons réinvestis), sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.
Période de référence :
La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute à la date du lancement du fonds.
Période d'observation et fréquence de cristallisation :
La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.
La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise, et sera prélevée par le la Société de gestion à la clôture de l'exercice.
L'exemple ci-dessous illustre les modalités de calcul de la commission de surperformance, le mécanisme de rattrapage et l'incidence potentielle sur le rendement des investissements :

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :
*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.
**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).
***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, obligations convertibles, warrants, bons de souscription : Euroclear : 0,025 % TTC max min 20 € Autres pays 0,025 % TTC max min 40€ Obligations Certificat de dépôt, Titres de Créances négociables, répondues en net : Forfait France : 20€ TTC Forfait Etranger : 40€ TTC Marché à terme Eurex/Monep Options 0.40% TTC max, minimum 7€ Futures 2€/lot TTC max OPC (dont ETF) : forfait 150€ TTC maximum Sur le montant de la transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.

- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.

- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.

- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit.

- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaire court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaire court terme ».

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini par la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

- L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Les éventuels frais de recherche seront facturés à la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	
Capitaux propres début d'exercice	**0,00**	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 263 546,01	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-641 949,31	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-77 755,32	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	93 318,72	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	234 774,20	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**6 871 934,30**	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI C		
Parts souscrites durant l'exercice	69 538,2882	7 263 546,01
Parts rachetés durant l'exercice	-6 119,6685	-641 949,31
Solde net des souscriptions/rachats	63 418,6197	6 621 596,70

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR001400MDD2	PART CAPI C	Capitalisable	EUR	6 871 934,30	63 418,6197	108,35

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**117,00**	0,00	0,00	0,00	117,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**117,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	117,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**117,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,35**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010986323	DNCA SERENITE PLUS-I	DNCA Finance SCS	Obligations	France	EUR	300 992,04
FR0011829050	ECHIQUIER CREDIT SRI EUR-I	Echiquier-Echiquier Agenor Mid Cap Europe	Obligations	France	EUR	407 425,06
FR0013412822	CM-AM MONE ISR-RC	Credit Mutuel Asset Management SA	Monetaire	France	EUR	123 436,32
FR0013417532	R-CO VALOR BOND OPP-I EUR	Rothschild and Co Asset Management SCS	Obligations	France	EUR	406 636,75
IE0004MFRED4	X S&P 500 EW ESG 1C	DWS Investment SA	Actions	Irlande	EUR	580 148,10
IE000B321P61	MUZ GBL MAR DUR INT-HDEFOUND	Muzinich and Co Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	145 381,73
IE000COQKPO9	IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	Invesco Investment Management Ltd	Actions	Irlande	EUR	656 507,40
IE000GWBFS47	AWI-ASH WO EM MKT EQFD FD-DE	Carne Global Fund Managers Ireland Ltd	Actions	Irlande	EUR	269 688,30
IE00B3VWM098	ISHARES MSCI USA SMALL CAP E	BlackRock Asset Management Schweiz AG	Actions	Irlande	USD	265 338,87
IE00BD5CVC03	BNY MEL G SH DTD HYB-EUR WAH	BNY Mellon Fund Management Luxembourg SA	Obligations	Irlande	EUR	259 262,67
IE00BHR3GK28	NEUBERG BRM ST ENH CA-EURI5A	Neuberger Berman Asset Management Ireland Ltd	Obligations	Irlande	EUR	293 772,48
IE00BX7RR706	UBSETF FACTOR USA PV ESG	UBS Global Gender Equality UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	193 773,14
IE00BYX2JD69	ISHARES MSCI WORLD SRI-EUR-A	BlackRock Asset Management Ireland Ltd	Actions	Irlande	EUR	276 131,26
LU0284393773	DNCA INVT-CREDIT CONVCTION-I	DNCA Finance SCS	Obligations	Luxembourg	EUR	353 143,68

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0284395984	DNCA INVEST-VALUE EUROPE-I	DNCA Finance SCS	Actions	Luxembourg	EUR	109 551,24
LU0849815831	JPM US AGGREGATE BD-C HDGE	JPMorgan Asset Management Europe Sarl	Obligations	Luxembourg	EUR	321 627,08
LU0870552998	DNCA INVST-SRI EURP GRW-IEUR	DNCA Finance SCS	Actions	Luxembourg	EUR	152 908,68
LU0907928062	DPAM L- BONDS EMK SUTAINAB-F	Ca Indosuez Fund Solutions SA	Obligations	Luxembourg	EUR	226 680,53
LU1255011410	JPMORGAN CHINA A SH OP-CAEUR	JPMorgan Asset Management Europe Sarl	Actions	Luxembourg	EUR	193 870,93
LU1366712351	DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-I	DNCA Finance SCS	Actions	Luxembourg	EUR	163 659,54
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	DNCA Finance SCS	Obligations	Luxembourg	EUR	314 077,20
LU2023201044	PARETO-NORDIC CROSS CR-HIEUR	FundPartner Solutions Europe SA	Obligations	Luxembourg	EUR	255 743,18
LU2040190618	DNCA INVT-SRI HIGH YIELD-IEA	DNCA Finance SCS	Obligations	Luxembourg	EUR	151 681,92
LU2194926346	DNCA INV-GL NEW WLD-IER	DNCA Finance SCS	Actions	Luxembourg	EUR	365 890,27
Total						**6 787 328,37**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	4 778,28
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**4 778,28**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-20 375,44
Frais de gestion	-16 796,54
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-37 171,98**
Total des créances et dettes	**-32 393,70**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI C	31/12/2025
Frais fixes	79 539,18
Frais fixes en % actuel	1,69
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	314 077,20
	LU1366712351	DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-I	163 659,54
	LU0284395984	DNCA INVEST-VALUE EUROPE-I	109 551,24
	LU0870552998	DNCA INVST-SRI EURP GRW-IEUR	152 908,68
	LU0284393773	DNCA INVT-CREDIT CONVCTION-I	353 143,68
	LU2040190618	DNCA INVT-SRI HIGH YIELD-IEA	151 681,92
	FR0010986323	DNCA SERENITE PLUS-I	300 992,04
Total			**1 546 014,30**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	
Revenus nets	**-162 240,34**	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-162 240,34**	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-162 240,34**	
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-162 240,34	
Total	**-162 240,34**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**119 039,66**	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**119 039,66**	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**119 039,66**	
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	119 039,66	
Total	**119 039,66**	
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**6 787 328,37**	**98,77**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**5 889 970,81**	**85,71**
AWI-ASH WO EM MKT EQFD FD-DE	EUR	2 307	269 688,30	3,92
BNY MEL G SH DTD HYB-EUR WAH	EUR	197 986	259 262,67	3,77
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	EUR	2 306	314 077,20	4,57
DNCA INVEST-ARCHER M/C EU-I	EUR	589	163 659,54	2,38
DNCA INVEST-VALUE EUROPE-I	EUR	339	109 551,24	1,59
DNCA INV-GL NEW WLD-IER	EUR	3 127	365 890,27	5,32
DNCA INVST-SRI EURP GRW-IEUR	EUR	492	152 908,68	2,23
DNCA INVT-CREDIT CONVCTION-I	EUR	1 906	353 143,68	5,14
DNCA INVT-SRI HIGH YIELD-IEA	EUR	1 416	151 681,92	2,21
DNCA SERENITE PLUS-I	EUR	2 298	300 992,04	4,38
DPAM L- BONDS EMK SUTAINAB-F	EUR	1 363	226 680,53	3,30
ECHIQUIER CREDIT SRI EUR-I	EUR	3 451	407 425,06	5,93
ISHARES MSCI USA SMALL CAP E	USD	521	265 338,87	3,86
ISHARES MSCI WORLD SRI-EUR-A	EUR	22 630	276 131,26	4,02
IVZ NASDAQ-100 ESG ACC	EUR	10 396	656 507,40	9,55
JPMORGAN CHINA A SH OP-CAEUR	EUR	7 073	193 870,93	2,82
JPM US AGGREGATE BD-C HDGE	EUR	3 958	321 627,08	4,68
MUZ GBL MAR DUR INT-HDEFOUND	EUR	1 349	145 381,73	2,12
NEUBERG BRM ST ENH CA-EURI5A	EUR	2 472	293 772,48	4,28
PARETO-NORDIC CROSS CR-HIEUR	EUR	2 085	255 743,18	3,72
R-CO VALOR BOND OPP-I EUR	EUR	325	406 636,75	5,92
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**123 436,32**	**1,80**
CM-AM MONE ISR-RC	EUR	68	123 436,32	1,80
Autres OPC et fonds d'investissements			**773 921,24**	**11,26**
UBSETF FACTOR USA PV ESG	EUR	5 786	193 773,14	2,82
X S&P 500 EW ESG 1C	EUR	12 780	580 148,10	8,44
Total			**6 787 328,37**	**98,77**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	6 787 328,37
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	121 777,91
Autres passifs (-)	-37 171,98
Total = actif net	**6 871 934,30**